

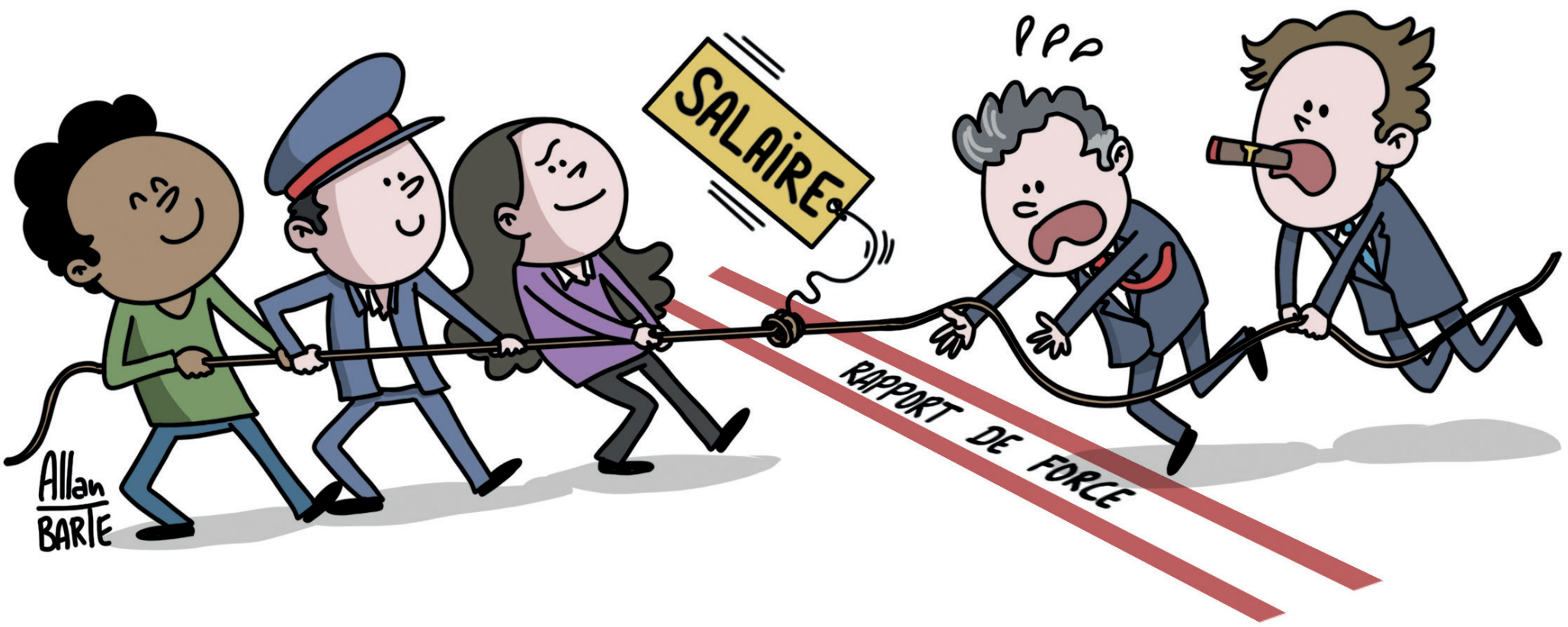
ELECTIONS CSE 2026

Union syndicale Solidaires

Sud Rail

LE SYNDICAT QUI DÉFEND VOS FICHES DE PAIE

19 - 26 NOVEMBRE 2026



Union syndicale Solidaires

Sud Rail

Pour ne pas perdre le Nord,



CAP AU SUD !



SUD-RAIL : LE SYNDICAT QUI DÉFEND VOS FICHES DE PAIE

QUATRE ANS DE MOBILISATION POUR NOS SALAIRES

En quatre ans, les prix ont augmenté de 13 %. Dans le même temps, la SNCF a engrangé plus de 7 milliards d'euros de bénéfices. **Pourtant, les salaires n'ont pas suivi.**

Pour SUD-Rail, cette situation n'est pas une fatalité. Si les richesses existent, elles doivent revenir à celles et ceux qui les produisent

Le salaire n'est pas seulement une question de pouvoir d'achat. Il détermine aussi la part des richesses qui revient à celles et ceux qui les créent afin de répondre aux besoins sociaux, accéder aux fruits du développement des sciences et des techniques, financer la protection sociale, mais aussi faire reconnaître leur utilité sociale et leur expérience.

Il n'est pas acceptable que des agent·es n'arrivent pas à se loger, se nourrir ou se soigner correctement et soient contraint.e.s de renoncer à la culture, aux voyages ou aux loisirs.

Depuis les élections professionnelles de 2022, SUD-Rail a fait de la question des salaires une priorité.

Pour obtenir des avancées, nous avons utilisé tous les leviers du rapport de force :

- **Mobilisations nationales** lors des négociations salariales
- **Grèves catégorielles** dans les différents métiers
- **Actions interprofessionnelles** contre les politiques d'austérité



DES MOUVEMENTS QUI ONT PERMIS DES AVANCÉES


Le Monde

Menu | Proche-Orient | Incendies | International | Planète | Politique | Société | Économie | Idées | Culture | Le Goût du Monde | Sciences | Sport | Pixels

ÉCONOMIE • SNCF

Grève de la SNCF : SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant les vacances scolaires et les jours fériés du printemps pour les contrôleurs

Le syndicat dénonce la dégradation des conditions de travail des contrôleurs, notamment due à un nouveau logiciel modifiant sans cesse leur planning.

Le Monde avec AFP

Publié le 25 mars 2025 à 11h13, modifié le 25 mars 2025 à 14h13 · Lecture 1 min.

Au cours de ces quatre dernières années, SUD-Rail a été à l'initiative ou acteur de nombreux mouvements sociaux :

- Mobilisations salariales nationales en 2024, 2025 et 2026
- Grèves des ASCT en 2022, 2024 et 2025
- Grève des ADC sur la prime traction en 2025
- Grèves dans les EIC pour la revalorisation de la prime circulation
- Mobilisations à l'Équipement en 2025 et 2026
- Grèves dans les ateliers de maintenance pour les primes de nuit et les conditions de travail
- Conflits locaux, notamment pour l'obtention de la prime JO en 2024




L'INDÉPENDANT

Rechercher sur le site...

Accueil > Société > Conditions de circulation

SNCF - "On va mettre le bazar" : le syndicat Sud-Rail dépose un préavis de grève, les contrôleurs continuent le bras de fer avec la direction

Une table-ronde avec la direction doit se tenir le 10 avril prochain. / L'INDEPENDANT - MICHEL CLEMENTZ

NOUS ASSUMONS PLEINEMENT CES MOBILISATIONS.


Le Parisien

À la une | En continu | Paris & Île-de-France | Faits divers | Politique | International | Économie | Société | Sports | Culture | Étudiant | Vidéos | Guide d'achat

Économie

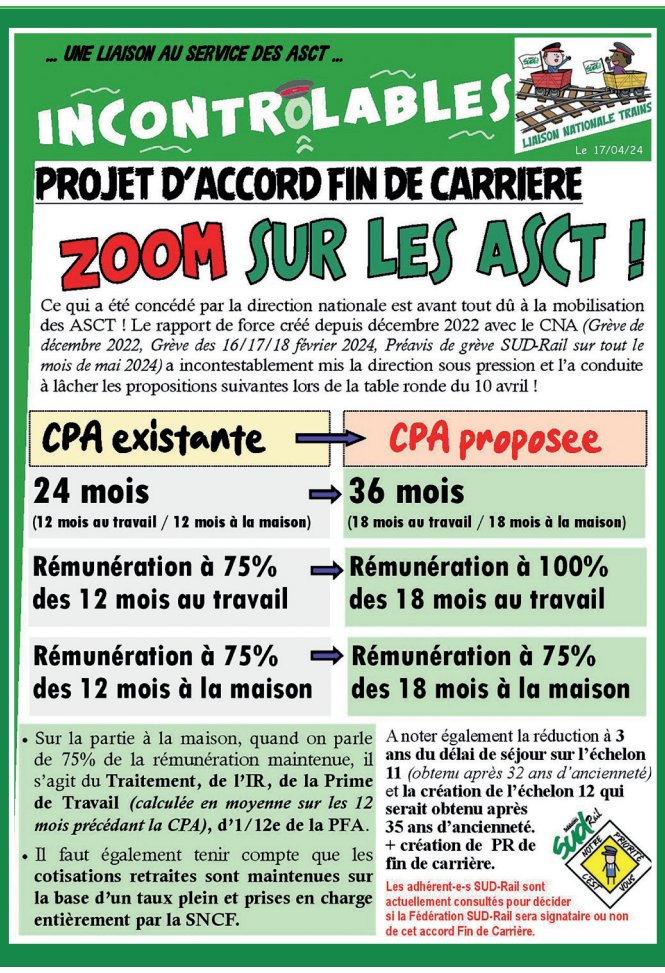
SNCF : SUD-Rail dépose un préavis de grève pour le 13 janvier

S'il n'y aura a priori pas de mobilisation pour les fêtes de fin d'année, une mobilisation est désormais possible au moment des négociations annuelles obligatoires.

Par Le Parisien

Le 18 décembre 2025 à 22h36

ELLES ONT PERMIS D'OBTENIR DES AVANCÉES QUI ONT BÉNÉFICIÉ BIEN AU-DELÀ DES SEULS MÉTIERS CONCERNÉS



Zoom sur une lutte : « Gagner ici, c'est gagner pour toutes et tous ! »

La mobilisation des ASCT, soutenue sans faille par SUD-Rail, a notamment permis d'obtenir :

- La mise en place de la Cessation d'Activité Anticipée (CAA)
- Une prime exceptionnelle de 400 € pour toutes et tous
- 3 000 positions de rémunération supplémentaires, ainsi que leurs équivalents pour les contractuel.le.s
- La création d'un échelon, d'un niveau et de deux positions de rémunération pour toutes et tous

Sans mobilisation, aucune de ces avancées n'aurait été obtenue !

DES AVANCÉES OBTENUES, MAIS UN SYSTÈME TOUJOURS À BOUT DE SOUFFLE !

Depuis 2022, sous la pression des mobilisations, aucun accord salarial n'a été validé.

Cette année encore, la direction a dû appliquer des mesures unilatérales après l'échec des négociations salariales. **Les organisations syndicales qui ont signé ces propositions patronales ont accompagné la perte du pouvoir d'achat des cheminotes et des cheminots**.

Sous la pression des mobilisations, la direction a été obligée de **concéder plusieurs avancées** :

- **Deux échelons supplémentaires** et une **prime d'ancienneté** pour les contractuel·les
- **Trois positions de rémunération supplémentaires** ainsi qu'un niveau supplémentaire
- La **revalorisation** de **l'indemnité** de résidence
- La **revalorisation** de la, prime **pénibilité** P1, P2 ainsi que la création du P3
- La **revalorisation** de la **prime de fin d'année** (et l'augmentation, en miroir, du traitement des contractuel·les)
- La **revalorisation** des **indemnités de production** et une **meilleure protection** en cas d'arrêt maladie grâce à la **sécurisation de la prime de travail**
- **Le forfait mobilité durable porté à 400 €** et la prise en charge des abonnements de transport à hauteur de 75 %
- Après +2 % en 2023 et +1,8 % en 2024, la direction n'a accordé que **+0,5 % en 2025 puis +0,19 % en 2026**. **Une véritable provocation au regard de l'inflation**

Certaines de ces mesures ont été obtenues dans le cadre d'accords signés par SUD-Rail.
D'autres ont été imposées à la direction grâce au rapport de force.





Refusons l'individualisation des rémunérations

La direction veut remplacer les augmentations de salaire par des primes individualisées.

Cette politique oppose les métiers entre eux, crée des inégalités et affaiblit notre protection sociale.

Nous défendons l'inverse :
- Des **augmentations générales** de **salaire** pour toutes et tous
- Des mesures bénéficiant à tous les agent.e.s
- Une **meilleure répartition des richesses**
- Le **renforcement de notre protection sociale** collective

Par ailleurs, SUD-Rail reste la seule organisation syndicale à revendiquer prioritairement des **augmentations en somme uniforme** plutôt que des augmentations en pourcentage, qui favorisent automatiquement les plus hauts salaires.

Aucune augmentation n'a jamais été offerte !

Chaque euro gagné l'a été grâce aux luttes des cheminot.e.s. Face à une direction qui privilégie les profits plutôt que les salaires, **le rapport de force reste notre meilleur outil**.



Du 19 au 26 novembre, votez pour le syndicat qui fait des salaires une priorité : votez SUD-Rail.

CAHIER REVENDICATIF SUD-Rail





- Le SMIC à 2 000 € nets
- 400 € d'augmentation pour toutes et tous
- L'indexation automatique de tous les salaires sur l'inflation (échelle mobile des salaires)
- 200 € supplémentaires sur les primes de travail
- L'alignement de l'Allocation Familliale Supplémentaire sur la classe 6 pour toutes et tous
- Un véritable 13e mois pour l'ensemble des cheminot.e.s
- Un intéressement de groupe garantissant la même somme pour toutes et tous.

Pour défendre nos salaires, notre pouvoir d'achat et une meilleure répartition des richesses, votez

SUD-Rail, le syndicat qui ne lâche rien sur les salaires

Fédération SUD-Rail. 38,rue des Renouilleres. 93200 Saint-Denis. 01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr